



COLLEGE Olympe de Gouges LOUPIAN

NOTE DE RENTRÉE 2023

(Académie de Montpellier – Zone C)

- **Vendredi 1^{er} septembre 2023 :**
8h30-16h00 : prérentrée des enseignants
- **Lundi 04 septembre 2023 :** rentrée des élèves de 6ème et 6ème Segpa toute la journée.
- **Mardi 05 septembre 2023 :** rentrée des élèves de 5ème, 5ème Segpa, 4ème, 4ème Segpa, 3ème et 3ème Segpa. Les élèves de 6ème, 6ème Segpa n'auront pas cours.

CLASSES DE 6° : LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 (toute la journée)

9h30 : Rentrée des élèves de 6ème/6ème Segpa.

9h30-12h30 : Accueil des élèves par les Professeurs Principaux

10h-11h : Réception des parents par l'équipe de direction

12h30 : Repas pour les élèves inscrits à la ½ pension.

Les élèves externes désirant prendre leur repas ce jour-là devront s'inscrire le matin même au service de la gestion (prix : 4,10 €).

14h00 : Découverte de l'établissement pour les élèves et rencontre avec l'équipe éducative en charge des 6°.

16h00 : Sortie.

CLASSES DE 5°, 4° ET 3° : MARDI 05 SEPTEMBRE 2023 **(Les classes de 6ème sont libérées)**

9h30 : Rentrée des élèves de 5ème/5ème Segpa, 4ème/4ème Segpa et 3ème/3ème Segpa.

14h00/17h00 : prise en charge des classes selon l'emploi du temps.

MERCREDI 06 SEPTEMBRE 2023: Rentrée de tous les élèves selon l'emploi du temps.

Les bus seront prévenus et s'adapteront aux horaires prévus pour cette rentrée.



NOTE IMPORTANTE

- **FSE** : Adhésion au Foyer socioéducatif (4 €) qui permet l'accès aux clubs + une aide aux voyages et aux sorties ainsi qu'aux projets.
- **PORTABLE** : Je vous informe que les portables **sont strictement interdits dans l'établissement**. Ils ne sont pas utiles dans l'enceinte du collège et nuisent au bon fonctionnement des cours. **Une consigne** à l'accueil est prévue pour déposer les portables.

Il sera nécessaire d'avoir une pochette avec le nom et la classe.

- **CASIERS** : Pour les ½ pensionnaires, un casier est mis à disposition pour 2 élèves dès le 1er jour de la rentrée. Il est extrêmement important qu'un cadenas solide soit fourni par les familles.
Chaque élève sera tenu de fermer son casier à chaque utilisation pour éviter tout vol ou dégradation.

- **ABSENCES** : Il est obligatoire de prévenir le collège avant le début des cours.
Un justificatif doit être signé par les parents le jour du retour au collège.
Les absences répétées ou non justifiées feront l'objet d'un signalement au Rectorat.

- **LES TRANSPORTS** : Deux horaires le matin : 8h30 et 9h30.
Deux horaires l'après-midi : 16h00 et 17h00.
Les élèves soumis aux transports scolaires sont tenus de prendre le bus aux horaires de fin de cours ou de rester au collège en étude.

- **CARNET DE LIAISON** : Celui-ci est contrôlé à chaque entrée et sortie. Il est important qu'il soit bien renseigné et tenu en bon état. C'est le passeport du collège.

- **LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR**, inséré dans le carnet de liaison, doit être connu, respecté et signé.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.

La Direction.